

[Text]

You ask about the distribution of the \$200 million. I said in French a few minutes ago that we have a two-dimensional approach toward the adjustment of the core funding. First of all, the basis of each core funding organization will be increased by a flat 10% everywhere, either the francophone minorities outside Quebec or the anglophone minority in Quebec, and in certain cases we will go up to 15%. But we are trying to mix the funding.

We are, of course, interested in adjusting the core funding, but we would not like to create a bureaucracy inside each organization. We would not like to have many Ottawa governments everywhere in Canada. So while we are ready to enrich the core funding, we want to keep money for development projects. So that fund will be about \$3.5 million. We will use it to finance specific projects. For example, English-speaking senior citizens in Quebec require a program. So we will be ready to analyse any adequate and efficient program in that field. We will not allocate those amounts from geographical criteria; it will be on merit. That is the way we will do it.

• 1620

M. Layton: Dans le monde de l'éducation, quelle est la formule de distribution?

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): It is very important to distinguish between educational and promotional programs, as you know. In the promotional programs, the federal government gives money to organizations, while in education we give money to provincial and territorial governments. In the case of educational programs, the amount is given on a per capita basis, the number of students, French or English.

I do not have the precise proportion of the provincial versus the federal contribution in all cases, but I know that in Quebec, for example, we are funding not more than 20% of the supplementary costs for the Government of Quebec to maintain a separate network of English-speaking students.

The Joint Chairman (Senator Wood): Just to clarify something Mr. Layton asked—I want to make sure I understood—the moneys you give to associations like Alliance Québec ou l'Association des francophones hors Québec is in the neighbourhood of \$2 million. Is that what you said? It has nothing to do with the money you are giving the government, but to the associations themselves it is \$2 million. This year you are increasing it by 10%. Is that what I understand?

[Translation]

Vous m'avez aussi interrogé au sujet de la ventilation des 200 millions de dollars. Il y a quelques minutes, j'ai dit en français que nous avons conçu deux volets pour adapter le financement de base. D'abord, on augmentera de 10 p. 100 le financement de base de chaque organisation, que ce soit à l'intention des minorités francophones hors Québec ou de la minorité anglophone du Québec, et dans certains cas, cet accroissement atteindra 15 p. 100. Nous essayons cependant d'obtenir un financement mixte.

Bien entendu, nous cherchons à rajuster le financement de base, mais nous ne tenons pas à créer un appareil bureaucratique à l'intérieur de chaque organisation. Nous ne voulons pas multiplier les gouvernements fédéraux partout au Canada. En conséquence, bien que nous soyons prêts à accroître le financement de base, nous tenons à conserver des crédits pour des projets de développement. Ce dernier fonds atteindra environ 3,5 millions de dollars. Il servira à financer des projets précis. Par exemple, si des personnes âgées anglophones du Québec ont besoin d'un programme, nous serons disposés à analyser tout programme approprié et efficace dans ce domaine. L'affectation des crédits ne se fondera pas sur des critères géographiques, mais sur le bien-fondé du projet. C'est ainsi que nous procéderons.

Mr. Layton: In the field of education, what is the distribution formula?

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Il est, comme vous le savez, essentiel de faire une distinction entre les programmes éducatifs et les programmes promotionnels. Pour ce qui est des programmes promotionnels, le gouvernement fédéral donne de l'argent aux organismes, tandis que du côté de l'éducation, nous versons de l'argent aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Pour ce qui est des programmes éducatifs, il s'agit d'un montant par tête d'étudiant, francophone ou anglophone.

Je n'ai pas les proportions exactes de la participation des provinces par opposition au gouvernement fédéral pour l'ensemble des provinces, mais je sais qu'au Québec, par exemple, nous ne payons pas plus de 20 p. 100 des coûts supplémentaires que suppose pour le gouvernement québécois le maintien d'un réseau distinct pour les étudiants anglophones.

La coprésidente (la sénatrice Wood): J'aimerais éclaircir quelque chose dont M. Layton a parlé. J'aimerais être certain d'avoir bien compris. Ce que vous versez à des associations comme Alliance Québec ou l'Association des francophones hors Québec tourne autour de deux millions de dollars. C'est bien cela que vous avez dit, n'est-ce pas? Cela n'a rien à voir avec l'argent que vous donnez au gouvernement. Les associations elles-mêmes reçoivent quelque chose de l'ordre de deux millions de dollars, et cette année vous allez augmenter cela de 10 p. 100. Est-ce bien cela qu'il fallait comprendre?